



Conseil

Distr. générale
28 mai 2014
Français
Original : anglais

Vingtième session
Kingston (Jamaïque)
14-25 juillet 2014

Lois, règlements et dispositions administratives concernant les activités dans la Zone, adoptés par les États qui patronnent des activités et autres membres de l’Autorité internationale des fonds marins

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

Dans l’Annexe : Liste des instruments juridiques, II. Instruments nationaux, Allemagne,

Remplacer

Loi fédérale du 26 juillet 2002 sur la responsabilité en matière maritime (*Journal officiel fédéral*, vol. I, p. 2876). Modifiée par l’article 4 de la loi du 2 juin 2008 (*Journal officiel fédéral*, vol. II, p. 520).

Par

Loi relative à l’extraction minière en fonds marins du 6 juin 1995 (la Loi), modifiée par l’article 74 de la loi du 8 décembre 2010 (*Journal officiel fédéral*, vol. I, p. 1864).

